



Paris, le 22 mai 2025

Federgy et ses partenaires créent la joint-venture qui porte le projet de portail numérique “Ma Pharmacie en France”

Federgy* et ses partenaires, représentant environ 15000 officines en France, annoncent la création officielle de la société commune chargée du développement, de l’animation et du pilotage du portail numérique de services “Ma Pharmacie en France”.

La joint-venture, Ma Pharmacie en France, a pour actionnaires Federgy, les principaux groupements et syndicats de la profession (FSPF, USPO, CNGPO, UDGPO), ainsi que La Poste Santé & Autonomie, qui apporte également son savoir-faire en matière de technologie et de livraison de médicaments. La joint-venture est détenue majoritairement à 67% par les acteurs de la profession (Federgy, FSPF, USPO, CNGPO, UDGPO) et 33% par la Poste santé & Autonomie.

La création de la joint-venture représente une étape importante dans la mise en place d’un portail numérique souverain et sécurisé pour toutes les pharmacies. Symbole de l’engagement collectif de la profession pour une pharmacie moderne et accessible, ce projet répond à la demande croissante des usagers pour des services digitaux de santé, tout en garantissant la sécurité des données et la qualité des produits.

La plateforme est en cours de développement. Le lancement des premiers services est prévu courant octobre 2025.

Pour rappel, le projet “Ma Pharmacie en France”, initiée en juillet 2024, vise à accompagner les officines dans la transition numérique, tout en préservant les valeurs du modèle officinal français et de son maillage territorial.

Le portail proposera à chaque pharmacie participante un ensemble de services respectant les exigences réglementaires et éthiques de la vente en ligne de médicaments sans ordonnance :

- La livraison à domicile de médicaments suite à la dispensation d’une ordonnance à l’officine.
- La vente en ligne et livraison de médicaments hors prescription, produits de parapharmacie et dispositifs médicaux.
- La prise de rendez-vous pour la vaccination et les actes de prévention.
- L’accès aux pharmacies de garde et la diffusion de messages de santé publique.

D’autres services sont en production tels que :

- la coordination interprofessionnelle pour la sortie hospitalière
- des services liés à l’IA.

Le portail sera accessible à toutes les pharmacies du territoire.

Selon Alain Grollaud, Président de Federgy : « *Les pharmaciens doivent prendre leur destin en main et ne pas laisser des tiers le faire à leur place. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de créer le portail Ma Pharmacie en France, en partenariat avec La Poste, 1^{er} réseau de proximité en France et acteur de confiance numérique reconnu.* »

Contact :

Alain GROLLAUD, Président de Federgy : 0608883167.

*Federgy est le syndicat des groupements et des enseignes de pharmacies, il représente 11000 officines et 19 groupements de pharmacies : Apothera, Apothical, Alphega, Apsara, Apsagir, Ceido, Co&Pharm, Evolupharm, Giphar, Giropharm, Hygie 31, Le club du comptoir, PDA Pharma, Pharmactiv, Pharmavie, Pharm-UPP, Réseau Santé, Santalis et Wellpharma.